



Forestiers du Monde

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

M.....

Adhérent ayant réglé sa cotisation annuelle obligatoire

- ☐ assistera à l'assemblée générale du 14 juin 2013.
- ☐ ne pourra assister à l'assemblée générale.
- ☐ donne procuration à M.....pour prendre part aux décisions lors de l'assemblée générale.

A....., le... ..

Signature.....

Précision : le mandat (écrit, daté et signé) doit être transmis ou déposé avant l'ouverture de l'assemblée générale.

A retourner à :
Forestiers du Monde®
42 B Avenue Victor HUGO – 21000 DIJON - FRANCE
Tél : 03 80 45 82 99
Forestiers-du-Monde.France@sfr.fr